



Fédération Française  
de Spéléologie

# Comité Départemental de Spéléologie du Doubs (CDS25)



## **RÈGLEMENT ET INFORMATIONS CONCERNANT LES TRAVERSÉES DU RÉSEAU SOUTERRAIN DU VERNEAU**

**DÉSERTVILLERS – NANS SOUS SAINTE ANNE  
DOUBS – FRANCE**

**GOUFFRE DES BIEFS BOUSSETS - GROTTTE BAUDIN**

**QUELQUES RECOMMANDATIONS ...**

Vous trouverez dans les pages suivantes :

- Un sommaire pour accéder à toutes les rubriques.
- Un dossier documentaire sur la traversée souterraine du Réseau du Verneau à lire attentivement.
- Le règlement concernant les traversées du réseau du Verneau, à conserver
- La demande d'autorisation de traversée, à retourner au Comité Départemental.



Le site du Verneau à Nans Sous Sainte Anne  
(Cliché de Claude SCHMITT)

DANIEL CHAILLOUX / PATRICK PELAEZ

Mise à jour :

2014  
2004-2012  
Mouloud KOOB  
Rémy LIMAGNE  
Didier PASIAN

par Romain LEPAGE  
par Stéphane GUIGNARD

Après examen favorable de votre demande par le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs, ci-après dénommé CDS25, l'autorisation sera délivrée au responsable du groupe pour l'année civile en cours.

Il n'y a pas de limite quant au nombre de visites dans l'année, vous pouvez donc choisir la période où la météo sera la plus favorable.

**Ce règlement ne concerne que les traversées**  
(Bief-Bousset – Grotte Baudin, quel que soit le sens de traversée)

Ce présent fascicule devrait permettre une meilleure préparation de la traversée souterraine du réseau du Verneau.

Il est le fruit de l'expérience d'une équipe de spéléologues qui ont suivi, depuis de nombreuses années, les différentes phases de l'exploration de ce complexe souterrain. Ceux là, qui savourent et apprécient ces lieux mythiques, ont inscrit dans leur carnet de courses plusieurs expériences de cette traversée dans des conditions différentes (petits ou gros groupes, escalade ou passage du siphon des Patafouins).

Aujourd'hui, ils souhaitent transmettre leurs connaissances et livrer aux spéléologues, qui rêvent d'effectuer cette traversée, les éléments essentiels pour réaliser une course sans problème si l'équipe est physiquement et techniquement bien préparée.

**"Il est plus facile de préparer une course correctement dans ce réseau que d'organiser une opération de sauvetage toujours complexe, longue, coûteuse, et dévastatrice en terme d'image."**

## **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. DESCRIPTION SCHÉMATIQUE DU SYSTÈME DU VERNEAU</b>	<b>4</b>
<b>2. RECOMMANDATIONS</b>	<b>4</b>
<i>HORAIRES</i>	4
<i>DANS QUEL SENS FAIRE LA TRAVERSÉE?</i>	4
<i>QUELS ÉQUIPEMENTS EN PLACE ?</i>	4
<i>QUELLE EST LA TENUE VESTIMENTAIRE IDÉALE ?</i>	5
<i>RECONNAISSANCE PRÉALABLE DU RÉSEAU ?</i>	6
<i>SUGGESTION D'ORGANISATION D'UNE TRAVERSÉE</i>	6
<b>3. LES FICHES D'ÉQUIPEMENT</b>	<b>7</b>
<i>ÉQUIPEMENT DES BIEF BOUSSETS</i>	7
<i>PUITS DE LA JONCTION (ou cheminée des dentelles)</i>	8
<i>AFFLUENT DE LA VIEILLE BOUSSET</i>	8
<i>LA SORTIE EST PROCHE...</i>	8
<b>4. CONTACTS UTILES</b>	<b>9</b>
<b>5. CONTACTS SSF DÉPARTEMENTAL</b>	<b>9</b>
<b>6. BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE</b>	<b>10</b>
<b>7. RÈGLEMENT CONCERNANT LES TRAVERSÉES DU RÉSEAU SOUTERRAIN DU VERNEAU</b>	<b>10</b>
<i>OBLIGATIONS</i>	10
<i>RECOMMANDATIONS</i>	11
<b>8. DEMANDE D'AUTORISATION</b>	<b>12</b>

## **INTRODUCTION**

Morceau de choix de la spéléologie sportive en Franche-Comté, la traversée du réseau du Verneau est une **course de haut niveau** qu'il convient d'aborder avec sérieux. **Elle s'adresse aux très bons spéléos en excellente condition physique.**

Si le gouffre des Biefs Boussets et la grotte Baudin sont devenus de grandes classiques dans le département du Doubs, les participants de la traversée ne devront pas négliger la longueur du cheminement souterrain pour relier ces deux cavités. En effet, durant la progression, le spéléologue devra franchir des méandres, nager obligatoirement dans des bassins profonds, escalader des obstacles verticaux importants. N'oubliez pas que, durant ce périple souterrain, vous allez parcourir plus du quart du développement total du système, soit environ 8 kilomètres.

**Cette traversée ne sera entreprise que si les conditions météorologiques sont absolument favorables. Attention aux orages, périodes pluvieuses et fonte de neige qui rendront certains passages dangereux, voire impossibles à franchir (tube en U, zone siphonnant entre le puits du Balot et croisement donnant accès à la galerie des aiguilles).**

En cas de doute sur la possibilité de vous engager dans la traversée, n'hésitez pas à prendre contact avec le SSF local, qui connaît bien la cavité et saura vous conseiller. Vous trouverez les coordonnées dans ces pages.

### **ATTENTION**

**Depuis 1999, un accès par l'aval permet d'éviter le passage par les bassins (siphonnant) mais il ne dispense pas de s'assurer de bonnes conditions météo pour pénétrer dans la rivière souterraine du Verneau, les crues peuvent y être extrêmement violentes.**

#### **A titre indicatif :**

Lors de la crue du 01/09/1975, **le débit est passé en 1 heure de 0,217 à 17 m<sup>3</sup>/seconde.**  
Au delà de 2 m<sup>3</sup>/seconde, la progression est totalement impossible, et il y a bien longtemps qu'elle est devenue très dangereuse...

La traversée « gouffre des Biefs Boussets - grotte Baudin » est la seule traversée souterraine du système du Verneau réalisable sans avoir recours à la plongée.

Les traversées du réseau du Verneau sont soumises à une simple demande d'autorisation préalable auprès du CDS25. Toute équipe spéléo désirant effectuer une traversée devra se soumettre au règlement en vigueur comportant des obligations et des recommandations.

## **1. DESCRIPTION SCHÉMATIQUE DU SYSTÈME DU VERNEAU**

Le système hydrogéologique du Verneau souterrain prend naissance sous la commune de Déservillers au lieu-dit La « ferme de la Broche ». Un synclinal complexe N-E - S-O oriente les galeries du réseau qui s'allongent sur 7 km pour une largeur n'excédant pas 500 m. La résurgence des eaux souterraines est située dans le magnifique cirque du Verneau à Nans-sous-Sainte-Anne.

Le conduit majeur collecte les eaux absorbées par différents gouffres affluents qui, de l'amont vers l'aval, sont :

- le gouffre de la Broche (Déservillers)
- le gouffre de Jérusalem (Déservillers)
- le gouffre de la Baume des Crêtes (Déservillers)
- le gouffre des Biefs Boussets (Déservillers)
- la grotte de la Vieille Folle (Déservillers)
- le gouffre du Creux qui Sonne (Montmahoux).

En outre, une cavité fossile, la Grotte Baudin (Nans-sous-Sainte-Anne), constitue une entrée supérieure proche de la résurgence.

Ce complexe souterrain se situe parmi les 20 plus grands réseaux français. Son développement topographié atteint 35 km pour une dénivellation de 387 m.

## **2. RECOMMANDATIONS**

### **HORAIRES**

**Il faut compter une quinzaine d'heures pour une petite équipe progressant normalement... mais certains en ont mis 30, pourtant avec une personne connaissant le réseau !**

**Si votre progression est trop lente, sachez faire demi-tour avant de vous engager trop loin dans le réseau.**

Par exemple, si vous mettez 8 heures pour atteindre le siphon des Patafouins, renoncez à vous engager plus loin et faites demi tour.

### **DANS QUEL SENS FAIRE LA TRAVERSÉE?**

La traversée « gouffre des Biefs Boussets - grotte Baudin » représente un cheminement de près de 8 km pour une dénivellation totale de 422 m (-353 m, +69 m).

Elle s'effectue généralement de l'amont vers l'aval. Un sentier, très bien balisé dès la sortie de la grotte Baudin, conduira les spéléologues au village de Nans sous Sainte Anne en 15 minutes.

Il peut être judicieux de constituer 2 équipes qui réaliseront la traversée, l'une en descendant, l'autre en remontant. Ceci permet de gérer le déséquipement des Biefs Boussets, sans devoir retourner dans la cavité le lendemain.

### **QUELS ÉQUIPEMENTS EN PLACE ?**

Certains passages sont équipés en fixe, **soyez vigilants quant à l'état de ces équipements avant de les emprunter**. Voici, de l'amont vers l'aval, les équipements en place que vous rencontrerez :

- Un ressaut est équipé juste avant l'accès au collecteur des Biefs Boussets.
- 2 broches reliées par une chaîne permettent de sécuriser la descente au niveau du « bloc à la con ».
- Une main courante dans le collecteur à l'approche du « siphon des Patafouins » permet d'éviter un bassin. Un passage inférieur au niveau de l'eau est facilement praticable en basses eaux.

- La cheminée des Dentelles (ou Puits de la Jonction / 35 m) remontante est équipée. Afin de préserver cette corde, un seul équipier l'utilise, il met une seconde corde en place pour le reste de son équipe. La redescente par l'affluent de la Vieille Bousset et également équipée en fixe. Ceci permet d'éviter le passage par le siphon des patafouins.
- Une corde en place pour sécuriser la descente entre la « salle du Gnome » (salle du bivouac) et la « salle du P'tit loup ».
- Une corde permet de descendre dans la salle Jarbraud de Bois pour rejoindre l'actif.
- Une corde sécurise la remontée du R4 (trémie) pour accéder au collecteur parallèle (« galerie de la côte Jamey »). Une corde aussi pour le R6 au niveau de la liaison 1995.
- Une corde permet d'éviter une cascade dans le collecteur principal proche de l'affluent de l'égoût.
- Une corde en place au P5 juste avant la Jonction 1975 en arrivant par le collecteur principal.
- Une corde au puits d'accès au bassin du « puits du Vieux Fou » (Jonction 1975).
- Une corde servant de main courante est installée dans la coulée stalagmitique de la salle de la Corniche.
- Une corde est installée dans les puits du Légionnaire et du Balot de 11 et 7 m de hauteur.
- Une corde au plafond au niveau du carrefour avec la galerie des aiguilles aide à franchir le passage qui peut se remplir d'eau sur une trentaine de mètres.
- Une corde facilite la remontée d'une pente glissante juste avant la salle Christian Devaux.
- Une longue main courante installée en fixe (câble inox) en rive gauche au dessus des marmites de géant à l'approche du bassin du Verneau. Cette vire aboutit sur une corde fixe remontant qui donne accès au « boyau du GSD », qui débouche dans le P 12 de la grotte Baudin.
- Le P12 de la grotte Baudin est également équipé en fixe.

**En conclusion, n'accordez qu'une confiance relative aux équipements en place, ceux-ci ne sont renouvelés qu'occasionnellement.**

N'hésitez pas à nous signaler les détériorations que vous aurez pu constater dans les équipements en place.

Si vous ne disposez pas d'informations **sûres et récentes**, la prudence doit vous amener à effectuer une reconnaissance dans la partie aval du réseau, pour un éventuel rééquipement des obstacles remontants avant de vous engager dans la traversée.

## **QUELLE EST LA TENUE VESTIMENTAIRE IDÉALE ?**

La traversée du Verneau nécessite l'usage d'une tenue adaptée pour progresser dans un univers aquatique soutenu. L'emploi d'une combinaison néoprène bien ajustée, semble être la formule idéale présentant une protection efficace, tout en garantissant une relative isolation thermique. Elle sera enfilée dans la salle Machin du gouffre des Biefs Boussets. Elle sera utile lors du passage des étroitures semi-siphonantes pour accéder au collecteur. Pour les moins frileux, et avec un niveau d'eau peu élevé, il est possible d'utiliser une salopette néoprène (3 mm) et un « aquaveet ».

En cas d'utilisation d'une pontonnière, la veste néoprène ne sera endossée qu'après les trois grandes salles qui jouxtent la cheminée des Dentelles (salle du P'tit Loup, salle du Gnome, salle Jarbraud de Bois). Cette veste "collant" à la pontonnière offrira une bonne étanchéité lors de la traversée des bassins profonds: le bassin avant le puits du Vieux Fou, le large et profond bassin avant la salle de la Corniche et le Bassin

Merdique. La veste néoprène sera enlevée à la salle du Bon Nègro. La progression se poursuivra en pontonnière jusqu'à la sortie.

Il est conseillé pour une équipe connaissant un peu le réseau, de sortir sans néoprène (ou pontonnière) depuis "Le Bon Nègro", en acceptant de se mouiller jusqu'à mi-cuisse, pour les plus grands !

Chaque participant transportera un bidon étanche dans son kit personnel. Ce bidon préservera les vivres de course et servira de flotteur pour la progression dans les grands bassins. Chacun doit avoir **avec lui** ses propres affaires : eau, nourriture, « chauffe », vêtements, bidon...

Afin de faire face à une éventuelle « retraite », les participants à la traversée devront prévoir de l'éclairage pour 30 heures ainsi qu'une quantité de nourriture et de boisson suffisantes.

#### **ATTENTION :**

- **L'eau dans le réseau n'est pas potable. Prévoir au minimum un litre d'eau par personne pour 6 heures d'exploration.**
- **N'oubliez pas qu'en cas de blocage ou d'attente prolongée, vous devez disposer et utiliser des couvertures de survie et un moyen de chauffage efficace et durable.**

### ***RECONNAISSANCE PRÉALABLE DU RÉSEAU ?***

Il est important et nécessaire que l'organisateur d'une traversée connaisse parfaitement le cheminement dans le gouffre des Biefs Boussets et du collecteur jusqu'au siphon des Patafouins, ainsi que les galeries et puits de la grotte Baudin.

- Il reconnaîtra également par l'aval le collecteur du Verneau jusqu'à la salle du Bon Nègro
- Il changera si nécessaire, les cordes d'accès au boyau du GSD
- Il vérifiera les cordes des puits du Balot et du Légionnaire.

Cette sortie "reconnaissance" constitue à elle seule une très belle course d'envergure.

Il est impératif de vérifier que le passage entre le puits du Balot et le croisement avec la galerie des aiguilles ne siphonne pas (il est long à se désamorcer). Sinon cela obligera à faire demi tour après avoir parcouru plus des  $\frac{3}{4}$  du parcours.

### ***SUGGESTION D'ORGANISATION D'UNE TRAVERSÉE***

Trois jours semblent suffisants pour effectuer la traversée :

#### **1er jour :**

- Équipement en fixe du gouffre des Biefs Boussets jusqu'au dernier ressaut de la seconde série de puits : cote -160 m (2 personnes 5 heures).
- Vérification équipements grotte Baudin, puits du Balot et du Légionnaire, passage siphonnant entre puits du Balot et croisement galerie des aiguilles (2 personnes 5 heures).

#### **2ème jour :**

- Traversée gouffre des Biefs Boussets - Grotte Baudin (à titre d'exemple: 7 personnes, 15 heures).

#### **3ème jour :**

- Déséquipement du gouffre des Biefs Boussets (2 personnes, 5 heures).

La traversée par 2 équipes qui se croisent peut être une solution judicieuse : elle permet à l'équipe remontante de déséquiper les Biefs Boussets avec les kits vides qu'aura laissé l'équipe descendante !

### 3. LES FICHES D'ÉQUIPEMENT

L'équipement des cavités ne peut pas être standardisé, il dépend des habitudes de l'équipe, de son niveau technique et aussi du matériel utilisé.

Les spéléos auxquels s'adresse cette course n'étant pas des débutants, ils adapteront leurs équipements.

La photocopie de la topographie hors format (plan uniquement) publiée par la S.H.A.G. dans son ouvrage « Le Verneau souterrain » et dans le tome 3 de l'inventaire spéléo du Doubs est indispensable,

Des photocopies des zones suivantes seront réduites au bon format et assemblées collées au dos de la topo de plan. L'ensemble sera sérieusement plastifié : Source = « Le Verneau souterrain » - SHAG – 1984.

- plan 66      salle des Patafouins - Galerie des Cheminées
- plan 67      débouché de la Vieille Folle
- plan 72      salle de la Corniche
- plan 74      salle de la Ponction - salle Belauce
- coupe 75    salle des Momies - salle Belauce
- coupe 77    salle Christian Devaux - galerie des Blocs
- plan 78      salle Christian Devaux - salle Fournier
- plan 52      grotte Baudin
- coupe 53    grotte Baudin

### ÉQUIPEMENT DES BIEF BOUSSETS

La commission brochage du CDS25 a réalisé le brochage total de la cavité.  
Les longueurs de corde sont données pour réaliser l'équipement sur ces broches.

#### Gouffre des Biefs-Boussets Fiche d'équipement – CDS 25 - 2003

Obstacles	Équipements	Cordes
P 12	1 AN ► 1 B ► 1 B ► 2 BY + 1 dév / B ▼ méandre	C 28
R4 (charnière)	2 B ► 1 B ► 2 BY ▼ méandre	C 12
R3	2 B ► 2 BY ▼	C 90
P5	1 B ► 1 B ► 2 BY ▼	
P6	2 B ► 2 B Y ▼	
R3	2 B ▼	
P10	2 BY ▼	
R4	2 B ► 2 BY ▼ méandre	
R2	2 B ► 1 B ► 2 BY ▼	C12
Oreille	1 AN	C 5
P12	1 AN + 1 B ► 1 B ► 2 BY ▼	C 36
R4	2 BY ▼	
R3	1 AN ▼	
P17	2 B ► 1 B ► 2 BY ▼	C 26
P10	2 B ► 2 BY ▼	C 28
P8	1 B ► 2 BY ▼	

AN : Amarrage naturel

B : Broche

S : Spit

► : Main courante

▼ : Descente

Y : Noœud répartiteur préconisé

dév : Déviation

### ***PUITS DE LA JONCTION (ou cheminée des dentelles)***

Équipement : Une corde statique de 40 mètres. L'équipement actuel sur broches scinde la remontée en 3 tronçons (2 fractionnements).

**Nota** : seul le spéléo effectuant la remontée du puits de la Jonction utilisera la corde en place. Le reste de l'équipe empruntera une corde de 40 m qu'elle aura mise en place.

### ***AFFLUENT DE LA VIEILLE BOUSSET***

Équipé en fixe, permet la redescente vers la poursuite de la traversée. Permet également un retour en arrière si besoin.

### ***LA SORTIE EST PROCHE...***

Après la vire au dessus de la galerie des marmites, le passage par le boyau du GSD est préférable à celui par le bassin du Verneau. Il mène dans la grotte Baudin, presque tout de suite vers la salle « Hope ».

Attention, presque tout de suite (moins de 10 m) après la sortie de puits remontant qui fait suite au boyau du GSD, il ne faut pas rater le passage remontant sur la droite !



## 4. CONTACTS UTILES

- Gendarmerie d'Amancey : 03.81.86.60.60
- Gîte Lison Accueil, Nans sous Ste Anne : 03.81.86.50.79
- Mairie de Déservillers : 03.81.86.50.65
- Mairie de Nans sous Sainte Anne : 03.81.86.53.31
- Météo-France : 3250 puis 25
- [Comité Départemental de Spéléologie du Doubs](#)
- [Ligue Spéléologique de Franche-Comté](#)
- [Fédération Française de Spéléologie](#)
- <http://www.rdbrmc.com/hydroreel2/station.php?codestation=999>  
→ Surveillance en temps réel du niveau du Verneau à Nans Sous Sainte Anne.

## 5. CONTACTS SSF DÉPARTEMENTAL

Téléchargez la liste d'appels du SSF la plus récente. La liste ci dessous est sensée être à jour mais sait-on jamais...

### Fédération Française de Spéléologie **SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS**

<b>Statut :</b> Association	<b>Nom du département :</b> <b style="font-size: 2em;">Doubs</b>	<b>No Dpt :</b> <b style="font-size: 2em;">25</b>
--------------------------------	---	--

CTDS	CTDSA	CTDSA	CTDSA
PASIAN Didier 31, rue de Strasbourg  39330 MOUCHARD 03 84 37 75 58 03 84 73 66 87 06 82 51 67 64 did15@wanadoo.fr	PROST Samuel 4, les vignes du milieu 25320 CHEMAUDIN 03 81 58 44 69 03 81 51 79 19 06 87 06 63 40 prosty@wanadoo.fr	RUIZ Emmanuel 9, rue de Dole 25440 LIESLE 03 81 57 44 73 06 08 57 69 55 manuruiz@wanadoo.fr	LEPAGE Romain 2 Rue du Châtelard 25360 GONSANS 03 81 52 95 93 06 89 45 04 71 rom1lepage@gmail.com
CTDSA	CTDSA	Sauv. habilit.	Sauv. habilit.
BLANCHET Bertrand 5, rue Saint Georges - Le Château 25290 ORNANS 03 81 82 79 92 06 40 06 56 89 blanchetbertrand@orange.fr	KOOB Mouloud 1, rue du stade 25580 VERNIERFONTAINE 09 84 28 58 79 03 81 63 42 08 06 74 57 12 53 mouloud.koob@sfr.fr		

## **6. BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE**

Une importante bibliographie relate la chronologie de la découverte et de la connaissance du réseau souterrain du Verneau. La SHAG cite, dans son ouvrage « **Le Verneau souterrain** », 148 références bibliographiques.

Pour les besoins de cette traversée, sont à retenir les références suivantes :

- AUCANT Y, FRACHON JC, SCHMITT C - 1990 - Spéléologie en Franche-Comté. Edition SHAG-SCJ.
- AUCANT Y, SCHMITT C, URLACHER JP - 1984 - Spéléologie en Franche-Comté. Le Verneau souterrain. SHAG.
- CHORVOT G - 1984 - Une épopée souterraine. Les explorations dans le Verneau. Groupe Spéléologique du Doubs.
- AUCANT Y, FRACHON JC - 1983 - Spéléo sportive dans le Jura franc-comtois. EDISUD.
- CHORVOT G - 1986 - La grotte Baudin. Nos cavernes, bulletin du Groupe Spéléologique du Doubs, n°15, pp. 55 à 64.
- GIPEK -1996 - Inventaire Spéléologique du Doubs – Tome 3, pages 183 à 199.

## **7. RÈGLEMENT CONCERNANT LES TRAVERSÉES DU RÉSEAU SOUTERRAIN DU VERNEAU**

Ce règlement a pour but de réduire les risques d'accidents par la prévention, et de conserver de bonnes relations avec municipalités et propriétaires. Son respect contribue à préserver la libre pratique de la spéléologie.

Il comporte des mesures obligatoires et des recommandations.

### **OBLIGATIONS**

1. Consultation attentive du présent dossier documentaire et de ses recommandations.
2. Le responsable du groupe est tenu de vérifier, que chaque participant possède bien un niveau technique et physique lui permettant d'entreprendre une telle course.
3. Chaque participant doit bénéficier d'une assurance pour la pratique de la spéléologie en France, incluant les frais de recherche et de sauvetage.
4. Prise en compte des prévisions de Météo-France (cartes de vigilance), et report de la visite en cas de précipitations, fonte de neige, risque d'orages, récents ou annoncés.
5. Sauf informations fiables et récentes, repérage préalable de la présence et de l'état des équipements fixes mentionnés dans les recommandations.
6. Chaque participant doit disposer d'un équipement individuel adapté : couverture de survie et moyen de chauffage, éclairage, nourriture et eau potable en quantité largement suffisante pour permettre le retour en cas de problème. Un matériel à spiter et une corde d'une quarantaine de mètres compléteront utilement le lot emporté par le groupe.
7. Le responsable aura pris soin de charger une personne en surface de prévenir le Spéléo Secours Français du Doubs en cas d'accident ou de retard anormal, ou la gendarmerie d'Amancey.

## **RECOMMANDATIONS**

1. Équiper en fixe du gouffre des Biefs Boussets, peut permettre au groupe de remonter par ses propres moyens en cas de problème.
2. Respecter les lieux en surface et sous terre (fermeture des clôtures, stationnement ne gênant pas la circulation, déchets à ressortir de la cavité et à évacuer) ainsi qu'une attitude respectueuse envers les habitants des villages concernés, sont les meilleurs garants d'une liberté de la pratique de la spéléo dans la région.

## 8. DEMANDE D'AUTORISATION

### TRAVERSÉE DU RÉSEAU DU VERNEAU BIEF BOUSSET – GROTTTE BAUDIN

*Sur les communes de Déservillers et Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs)*

Adressée au Comité Départemental de Spéléologie du Doubs – CDS25  
Responsable : Romain LEPAGE – [rom1lepage@gmail.com](mailto:rom1lepage@gmail.com) - 06 89 45 04 71

Je soussigné (nom et prénom) : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

E-Mail : .....

Club : .....

Département : .....

Pays : .....

Déclare avoir pris connaissance des termes du règlement relatif aux traversées du Verneau, les avoir acceptés et demande par la présente une autorisation de traversée pour l'année en cours, spécifiée sur la réponse qui me sera adressée par le CDS25.

Fait à ..... Le .....

Signature :

Page à compléter, signer, et renvoyer par mail, à :

Comité Départemental de Spéléologie du Doubs  
Romain LEPAGE – [rom1lepage@gmail.com](mailto:rom1lepage@gmail.com)